

AVIVO suisse

Association de défense et de détente des retraité.e.s

Pas de tromperie avec le deuxième pilier ! Stop au « vol de rente » !

Le peuple en a ainsi décidé : C'est NON à une réforme inutile, néfaste et biaisée pour toutes et tous, qui aurait causé plus de dégâts que de bénéfices. Le peuple n'a pas été dupe des arguments trompeurs et brouillons de la majorité parlementaire qui a cassé un compromis équilibré élaboré par des partenaires sociaux véritablement soucieux de la retraite des travailleurs. Pour L'AVIVO suisse : c'est la deuxième victoire de cette année, après celle obtenue pour la 13^{ème} rente.

AVIVO et ses 20'000 membres sont rassurés et heureux que la majorité des électeurs et électrices ait compris : les caisses de pension sont en bonne santé depuis la fin de la phase de taux bas, de sorte que la réduction du taux de conversion est devenue inutile.

L'AVIVO et ses membres, forts de cette victoire, continueront à soutenir les générations qui en ont besoin, grâce à leur engagement et leur disponibilité sans faille ni contrepartie. Dans le deuxième pilier, le « vol de rente » doit enfin cesser. Aujourd'hui, environ 1'500 francs en moyenne par assuré et par an s'infiltrent dans le secteur financier et dans l'administration des caisses de pension. C'est trop. Et les craintes tout à fait justifiées des travailleurs à temps partiel doivent maintenant être incluses dans la loi (LPP) sans délai !

L'AVIVO poursuivra donc son action en faveur des séniors visant notamment le renforcement de l'AVS, seule à même d'assurer la solidarité intergénérationnelle et la cohésion sociale.

Coprésidentes AVIVO suisse :

Béatrice Métraux, bjf.metraux@citycable.ch, 079 703 82 29

Anne-Catherine Lyon, annecatherine.lyon@me.com, 079 808 52 49

Lausanne, le 22 septembre 2024

AVIVO suisse
www.avivo-ch.ch
avivo.suisse@gmail.ch